

Niveau : **TERMINALE**
Discipline : **HISTOIRE**

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 3 : **CROYANCES ET VALEURS DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI**

LEÇON 1 : CROYANCES ET VALEURS DOMINANTES DANS LE MONDE OCCIDENTAL

✓ **Situation d'apprentissage**

Au cours d'une causerie avec tes camarades au lycée Houphouët-Boigny de Korhogo, l'un d'entre eux est heureux d'annoncer qu'il ira y poursuivre ses études au Canada après son succès au Baccalauréat. A ce sujet, une discussion éclate entre vous.

Tes amis Gilbert et Clarisse, tous élèves en classe de terminale, prennent les positions suivantes :

Gilbert dit ceci : « *Les universités du monde occidental telle que celles d'Europe sont les meilleures. Le CANADA n'en fait pas partie puisqu'il se localise sur le continent américain* ».

Clarisse rétorque : « *Le CANADA fait bel et bien partie du monde occidental et ses universités sont performantes. D'ailleurs, ce pays partage les mêmes valeurs et croyances que l'Europe* ».

Vous portez le sujet du débat à votre professeur pour son arbitrage. Celui-ci met divers documents à votre disposition en vue de localiser le monde occidental, de caractériser son organisation socioculturelle et d'analyser son système politique et économique.

INTRODUCTION

Le monde occidental est caractérisé par un haut niveau de vie et de développement surtout industriel. C'est le monde dit capitaliste longtemps opposé au monde socialiste. Ce monde occidental a connu une sorte d'unité politique et économique, marqué par les

institutions démocratiques. Géographiquement, il comprend l'espace Amérique du nord, l'Europe de l'ouest, le Japon, l'Australie.

Tout cet espace est pénétré d'idées libérales en évolution.

Quels sont les grands traits de civilisation de ce monde occidental ?

Nous allons analyser d'une part les fondements historiques et d'autre part les grands traits des institutions et la vie politique, économique et culturelle.

I- LES FONDEMENTS HISTORIQUES DES CROYANCES ET VALEURS

DU MONDE OCCIDENTAL

1- Un héritage lointain.

a. Les apports de la Grèce antique.

Les cités grecques, surtout Athènes, ont laissé au monde occidental, la démocratie. Celle-ci prend forme à la fin du VI^e siècle avant Jésus-Christ, après l'époque des tyrans. C'est Clisthène, un homme politique grec, qui substitue cette nouvelle forme d'organisation de la cité à la tyrannie.

La démocratie athénienne repose sur la volonté d'une égalité de tous les citoyens devant les lois et sur la liberté devant les droits politiques, social, etc.

b. La domination politique de la Rome antique

Le droit civil romain est la base du droit européen : la nation et le sens de l'Etat souverain répandus partout aujourd'hui sont issus du droit romain. Les principes de ce droit continuent d'inspirer l'exercice de la justice, le statut des personnes ainsi que l'administration des biens (régimes matrimoniaux, règles de succession, régime de la propriété, institution de la famille).

L'Etat souverain incarne la communauté. Par sa puissance, il est supérieur à toutes autres collectivités nationales.

c. L'influence judéo-chrétienne

Le peuple juif a créé la civilisation hébraïque et la religion monothéiste (croyance en un seul DIEU), avant la naissance de Jésus-Christ. Le messie (christ) a donné naissance à la religion chrétienne.

Malgré les nombreuses contestations (Protestants, orthodoxes,...) la religion chrétienne demeure une force sociale puissante. Le christianisme s'est greffé sur le tronc de la civilisation gréco-latine.

d. Les apports gréco-romains latins

- Plusieurs langues modernes (Français, Italien, Espagnol, Portugais, Roumain) sont des dérivés du latin avec quelques mots d'origine grecque.

- La pensée politique élaborée par PLATON, ARISTOTE et autres philosophes de l'époque ont fondé la philosophie politique de l'Europe.

Tous les termes tels que monarchie, aristocratie, tyrannie, démocratie (etc.) viennent des grecs et des romains.

2- L'héritage des temps modernes et de l'époque contemporaine

a. Les régimes parlementaires

- Au XVIIe siècle, les révolutions anglaises servent de modèle à la limitation des pouvoirs du souverain monarque. La monarchie anglaise se tempère, car avec la déclaration des droits de 1690 (John LOCKE, traité du gouvernement civil), le parlement devient le centre essentiel de la décision politique face au pouvoir limité du Roi. Pour Locke, la souveraineté ne réside pas dans le monarque mais dans le peuple.

-Aux XVIIIe et XIXe siècles, le régime politique anglais évolue vers le parlementarisme.

b. Les régimes démocratiques et l'affirmation des droits de l'homme

-La révolution américaine de 1776 (XVIIIe siècle) se fait au nom de la liberté et du droit des peuples à choisir leurs gouvernements en toute indépendance.

-La révolution française de 1789 est un véritable laboratoire des idées nouvelles de libéralisme et de démocratie avec la DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

A la fin du XIXe siècle s'affirme et se réalise la synthèse du libéralisme et de la démocratie en Grande Bretagne et en France. Les institutions et les modes de vie démocratiques nés vont se répandre dans le monde entier.

Toutefois, il faut noter que la démocratie libérale présente des limites dans son fonctionnement. On note entre autres :

- L'exclusion de certaines catégories raciales ou sociales. Le progrès économique a laissé pour compte les pauvres et parfois les immigrés.
- Les dérives de l'exercice de la liberté perturbent la démocratie. Exemples : *les grèves excessives, la liberté du port d'arme aux USA, ...*
- Les alternatives au pouvoir ne sont pas toujours réelles, car le pouvoir est monopolisé par un système de lobbying (*groupe de pression et de défense d'intérêts...*).
- Le monde occidental n'est pas toujours le bon exemple de la démocratie (*cas des partis d'extrême droite, des idéologies racistes, ...*).

Activité d'application N°1

Indique par une croix, dans la case qui convient, si l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	Le monde occidental désigne l'ensemble des pays de l'Europe de l'ouest.		
2	La Corée du sud et le Japon sont assimilés au monde occidental.		
3	Le mot démocratie désigne le pouvoir du peuple.		
4	L'Australie et le Brésil sont comptés parmi les pays du monde occidental.		
5	La démocratie est un système politique dans lequel le Président détient tous les pouvoirs.		

6	Le système politique qui caractérise le monde occidental est la démocratie libérale.		
7	Le communisme est une politique du monde occidental.		
8	Dans le régime présidentiel le pouvoir est détenu par un président élu.		
9	La Constitution des Etats-Unis d'Amérique (USA) institue un Régime présidentiel.		
10	La Constitution est la loi fondamentale qui fixe l'organisation et le fonctionnement de l'Etat.		

II- LES GRANDS TRAITES DES INSTITUTIONS ET LA VIE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET CULTURELLE

1-Le domaine politique.

Le modèle politique occidental est fondé sur les principes suivants:

-le principe de liberté: est fondé sur la primauté de l'individu dans la société.

L'individu en naissant possède des droits naturels -droits de vie et les libertés (liberté de pensée, d'opinion, de presse, d'association, de réunion, de manifestation,...)- et que le pouvoir ne tire sa légitimité que du consentement des individus basé sur un contrat social (J.J. ROUSSEAU). L'égalité entre les citoyens est l'un des droits fondamentaux.

-le principe du suffrage universel: la démocratie repose sur la participation des individus à l'exercice du pouvoir. Le suffrage universel est de deux formes: le suffrage universel direct en France et le suffrage universel indirect aux Etats-Unis. Il permet au peuple de déléguer l'exercice du pouvoir aux représentants qu'il choisit au cours des différentes élections à travers un scrutin secret, pour garantir la liberté.

-le principe de l'existence des partis politiques: généralement de nombreux partis politiques découlent de la liberté de pensée et d'action. Ces partis présentent des clivages idéologiques.

-le principe des assemblées parlementaires : les assemblées ont essentiellement les mêmes attributions ou rôles. Elles votent le budget, les lois et contrôlent l'exécutif. Ainsi le gouvernement est responsable devant le parlement.

-le principe de la séparation des pouvoirs : la démocratie libérale implique, pour éviter tout abus de pouvoir, que l'exécutif, le législatif et le judiciaire soient confiés à des hommes différents. Ce principe est garanti par la constitution.

La presse constitue un groupe de pression ou le 4^e pouvoir.

2-Le domaine économique.

Le système économique est fondé sur le libéralisme économique.

Ce libéralisme repose sur la liberté laissée aux producteurs et aux consommateurs d'agir selon leurs propres initiatives et intérêts.

La libre concurrence, la recherche du profit maximum et la loi de l'offre et de la demande (loi du marché) sont des principes qui font de ce capitalisme libéral l'un des systèmes efficaces dans la production de masse. L'individu, l'entrepreneur, le capitaliste est propriétaire des moyens de production et financiers. Il verse un salaire à l'ouvrier. Ce salaire dépend de la loi du marché.

Le développement prodigieux de l'économie capitaliste a enrichi les pays et a entraîné une autre manière de vivre.

3-Le domaine socio-culturel et religieux

a. Une vie sociale en perpétuelle mutation

La vie des sociétés occidentales a subi des transformations dues à la croissance économique d'après-guerre. La population urbaine s'est considérablement accrue. Ce qui amplifie la consommation de masse. L'éducation, les loisirs et le sport sont devenus des besoins prioritaires.

On observe une modification des rapports entre les générations et la montée de la délinquance et de la violence.

b. Le développement de l'art

Le domaine des lettres et de la création artistique et musicale connaissent un renouveau. La musique, la chanson et surtout le cinéma sont devenues un véritable refuge pour une société en crise.

L'esprit de paix, de fraternité et du refus de l'exclusion et du racisme sont des valeurs de plus en plus prônées par les nouvelles générations.

c. Une société axée sur la chrétienté

Le christianisme est la religion pratiquée majoritairement par les sociétés occidentales. Les Eglises chrétiennes tentent aujourd'hui de s'adapter aux mutations de la société.

Ces croyances et valeurs sont diffusées à travers le monde par l'entremise des multimédias (internet, autoroutes de l'information, ...) et les médias classiques (radio, télévision, cinéma, publicité) et tendent à devenir universelles.

Activité d'application N°2

Range dans le tableau ci-dessous ces différents traits caractéristiques du monde occidental selon leur nature : *Individualisme ; libre échange ; pluralité de la presse ; société de consommation ; émancipation de la femme ; loi du marché ; Léonard De Vinci et Picasso ; concurrence.*

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES

CONCLUSION

Le monde occidental est dominé par les valeurs de liberté et de démocratie qui influencent largement sa vie politique, économique, sociale et culturelle.

Toutefois, ces dernières années, avec l'émergence d'autres sociétés, la civilisation occidentale influence de moins en moins le reste du monde.

SITUATION D'EVALUATION

Dans tes lectures de renforcement sur la civilisation du monde occidental, ton attention est marquée par les propos de l'écrivain Claude Lévi-Strauss dans son œuvre « *Race et histoire* » parue en 1952.

A la page 51, il est écrit ceci : « *Loin de rester enfermées en elles-mêmes, toutes les civilisations reconnaissent, l'une après l'autre, la supériorité de l'une d'entre elle qui est la Civilisation Occidentale. Ne voyons-nous pas le monde entier lui emprunter progressivement ses techniques, son genre de vie, ses distractions et jusqu'à ses vêtements ?* ».

Consignes/ Questions

- 1- Dis le problème que pose cette situation.
- 2- Explique les propos suivants de Claude Lévi-Strauss : « *toutes les civilisations reconnaissent, l'une après l'autre, la supériorité de l'une d'entre elle qui est la civilisation occidentale* ».
- 3- Es-tu d'accord avec Claude Lévi Strauss lorsqu'il affirme que le monde entier emprunte les techniques et le genre de vie du monde occidental ? Justifie ta réponse.

❑ EXERCICES

✓ **Activité d'application N°1**

Classe les pays ci-dessous dans le tableau selon leur régime : Italie –Portugal- Etats-Unis
Angleterre-France- Japon- Espagne- Allemagne- Israël- Turquie.

Régime présidentiel	Régime parlementaire	Monarchie parlementaire

✓ **Activité d'application N°2**

Entoure les réponses justes

1- Les fondements économiques reposent sur :

- a- Une société capitaliste ;
- b- Un rôle crucial de la monnaie dans les échanges ;
- c- L'importance des mass-médias.

2- Les fondements sociaux sont :

- a- L'accroissement de la population urbaine ;
- b- L'importance accordée au loisir, à la distraction et au sport ;
- c- Le respect de la loi de l'offre et de la demande.

3- Les croyances religieuses sont :

- a- Le catholicisme
- b- Le bouddhisme
- c- L'islam

✓ **Activité d'application N°3**

Classe dans le tableau les notions suivantes leur appartenance :

Régime parlementaire- projet libre- échange- économie de marché-république-monarchie- parlementaire- constitution- libéralisme- capitalisme- socialiste- société civile- presse- athéisme- corps électoral- suffrage universel.

POLITIQUE	ECONOMIE	SOCIALE

✓ **Situation d'évaluation N°1**

Un samedi du mois d'avril 2019, vous avez suivi un reportage télévisé sur une manifestation des « GILETS JAUNES » en France. Les journalistes-reporters s'y attardent sur les violences et les accrochages entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Tes amis, affligés par ces images, donnent leurs sentiments :

- Amélie s'exclame en ces termes : « *Des violences effroyables ! Dans un vieux pays occidental ! On se croirait quelque part dans une jeune démocratie en Afrique !* »
- Jean Claude, réagit : « *Oui, les pratiques liées à la liberté d'expression sont devenues insoutenables dans le cœur même du monde occidental. Et pourtant ce pays nous sert parfois d'exemple !* »

Consignes :

- 1- Relève le problème soulevé par les deux amis.
- 2- Explique les propos de Jean Claude : « *les pratiques liées à la liberté d'expression sont devenues insoutenables dans le cœur même du monde occidental.* »
- 3- Donne ton avis sur les propos d'Amélie selon lesquels « *on se croirait quelque part dans une jeune démocratie en Afrique* »

✓ **Situation d'évaluation N°2**

Après le cours sur les croyances et valeurs dominantes dans le monde occidental, toi et tes amis de la Terminale, regardez un reportage sur la civilisation occidentale. Une discussion s'ensuit. William Koffi estime que : « la démocratie libérale est un modèle de perfection. ». Cet avis fait réagir d'autres comme Christelle Aké qui soutient que : « la démocratie libérale a des limites ».

Consignes/Questions

1-Identifie le problème posé dans cette situation.

2- Explique les propos de William Koffi : « la démocratie libérale est un modèle de perfection. ».

3-Que penses-tu de l'avis de Christelle Aké quand elle affirme : « « la démocratie libérale a des limites ».

□ **DOCUMENTATION**

Document 1

Les démocraties libérales, régimes où la souveraineté est exercée par le peuple, reposent sur un principe de la représentation : le pouvoir législatif n'est pas détenu directement par le peuple, mais par un parlement, souvent bicaméral. Le parlement constitue donc le cœur de la démocratie.

La démocratie libérale repose sur les principes de la représentation, par laquelle s'exerce la souveraineté nationale, et celui de la liberté, garantie par la séparation des pouvoirs. Depuis les XVII^e et XVIII^e siècle, en réaction à l'arbitraire des monarchies absolues, a été posé le principe fondamental de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Dans sa fonction législative, le parlement a donc pour mission d'incarner la souveraineté, d'où l'importance des élections et des partis. Le parlement a pour principale fonction le vote des lois...mais surtout, il vote de chaque année le budget de l'Etat. Dans certains cas, les fonctions du parlement s'étendent au domaine constitutionnel. Ainsi, en France, le parlement partage avec le président de la République la possibilité de modifier la constitution.

Pour assurer un minimum de stabilité politique, le régime libéral peut limiter les prérogatives et la représentativité du parlement. En France, la constitution donne ainsi le droit au président de dissoudre l'Assemblée...Le gouvernement peut utiliser le vote bloqué ou les décrets-lois pour faire passer en force ses lois.

Source : Guillaume BOUREL, histoire Terminales L.E.S.S, Belin, Paris, 1998, 340 pages, p.131-133

Document 2

(..) Nous revisiterons cette architecture européenne en réaffirmant la pertinence du Conseil de l'Europe, dont la France présidera en 2019 le comité des ministres, et de nos valeurs démocratiques. Nous n'avons pas, sur ce sujet, à céder à quelque fascination que ce soit, et que nous voyons poindre un peu partout à travers l'Union Européenne ; ces fascinations pour les démocraties « libérales » ou pour une forme d'efficacité qui passeraient par la renonciation à tous nos principes. Non. Notre sécurité passe par la réaffirmation de nos valeurs, des Droits de L'Homme qui sont au fondement même, non seulement du Conseil de l'Europe, mais de l'Union Européenne, et la défense de toutes celles et ceux qui les portent chaque jour, je pense aux organisations non gouvernementales, aux intellectuels, aux artistes, aux militants, aux journalistes. Et sur ce sujet aussi, nous aurons à prendre, en particulier, en marge de l'assemblée générale des Nations Unies plusieurs initiatives.

Le deuxième objectif que j'avais assigné, il y a un an, à notre diplomatie, c'est la promotion des biens communs, la protection de la planète, la culture, l'éducation de nos enfants, la santé des populations, les échanges commerciaux ou encore l'espace numérique sont les éléments du patrimoine mondial que nous devons défendre. Mais pour cela, il faut d'abord des règles collectives, acceptées par tous, indispensables pour permettre la bonne coopération, et donc les progrès en matière de défense de ces biens communs. Or, la première menace qui pèse sur nos biens communs, c'est bien la crise du multilatéralisme lui-même.

Source : *Transcription du discours du président de la République française à la conférence des ambassadeurs, ELYSEE, 27 août 2018.*